**DEMANDE DE CONGÉ POUR FORMATION SYNDICALE**

NOM :

Prénom :

Fonction :

Etablissement :

À Mme la Rectrice d’Académie

S/C du chef d’établissement

Conformément aux dispositions prévues à l’article 34 (7°) de la loi 84-16 du 11 janvier 1984, modifié par la loi n° 91-715 du 26 juillet 1991, définissant l’attribution des congés pour formation syndicale, j’ai l’honneur de solliciter un congé le mercredi 27 et le jeudi 28 novembre pour participer au congrès départemental du SE-Unsa. Ce congrès se déroulera au collège Marguerite de Navarre à Pau de 9h30 à 17h.

Il est organisé par le Centre d’Histoire Sociale, de Recherches, de Formation et de Documentation de la F.E.N devenue UNSA Education (dont le CHSRFD est l’organisme habilité). Centre figurant sur la liste arrêtée par le Ministre de la Fonction Publique, ainsi qu’il est prévu aux articles 1er, du décret 84-474 du 15 juin 1984, de l’arrêté du Ministre de la Fonction Publique du 2 février 1995 et de l’arrêté du Ministre de la Fonction Publique de la réforme de l’État et de la décentralisation du 11 décembre 1995.

Veuillez agréer, Madame la Rectrice d’Académie, l’expression de mes salutations distinguées.

A…………………….., le

Signature :